

### **1/ Présentation de l'équipe**

- Amélie : Animatrice + assistant sanitaire
- Rony : Animateur + SB
- Joseph : Animateur + surveillante de baignade
- Pierre-Alexandre, directeur

### **2/ Départ / Transport / Formalités administratives**

#### Le départ :

Les trajets entre l'ACLEEA et le camping à St Pé de Bigorre s'effectueront en train.

Départ Lundi 10 juillet, RDV à 6h30 dans le hall **GARE SUD** de Nantes pour un départ à 7h04 pour une arrivée estimée à 16h sur le camping. Sur place, nous disposerons de 2 minibus 9 places afin de nous déplacer sur les différents endroits pour les visites et activités.

Le jour du départ Joseph sera chargé de récupérer l'argent de poche. Amélie récupéra les différents médicaments et ordonnances. La direction sera présente pour répondre aux dernières questions.

N'hésitez pas à nous signaler si votre jeune est sensible au mal des transports.

#### A penser pour le jour du départ :

- Un pique-nique pour le repas du midi, à boire et un goûter
- Dossier jeune complet
- Carte identité du jeune
- Médicament si traitement (avec ordonnance du médecin)
- Bagages
- Occupation pour le train (livres, jeux, musique, ...)

#### Le retour :

Le retour à l'ACLEEA se fera le vendredi 21 juillet vers 20h. Pour des raisons de sécurité, seuls les responsables légaux pourront venir récupérer leur enfant à la fin du séjour. Si vous ne pouvez être présent, vous devez impérativement nous fournir une autorisation de prise en charge au nom de la personne qui viendra chercher votre enfant, munie de sa pièce d'identité.

### **3/ L'hébergement/ Conditions de vie durant le séjour**

#### Le camping :

Nous serons hébergés à la base SPORT-NATURE.

Nous disposerons d'un espace dédiés pour les tentes jeunes (3 jeunes/tente), celles de l'équipe d'animation, la tente infirmerie, la tente cuisine et une tente de vie collective.

La base SPORT-NATURE possède une piscine, un terrain de foot/rugby, des tables de ping pong.

### Le groupe :

Le groupe sera constitué 24 jeunes de 11 à 16 ans, 3 animateurs/trices et 1 directeur.

Nous serons tous au même endroit, mais le principe est de faire une distinction entre les 11/13 ans et les 14-16 ans en matière d'activité et de vie quotidienne.

### Organisation quotidienne :

#### Journée type :

##### Petit déjeuner :

La journée commencera avec un réveil échelonné en fonction des activités prévues ce jour là, le petit déjeuner se fera sous forme de buffet. Après le petit déjeuner, ils auront un temps dédié à l'hygiène.

##### Les activités :

Les heures de départs en activité peuvent varier en fonction des lieux de celles-ci. L'équipe anime l'activité prévue au préalable. Les jeunes seront impliqués autant que possible dans la préparation, le déroulement et le rangement du matériel.

##### Repas :

Ils seront réalisés et servis par les jeunes. Le repas favorise les échanges et les discussions informelles il est aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré, ...), d'éducation au partage, etc ...

##### Temps calme et vaisselle :

Un animateur accompagne le groupe de vaisselle.

Un moment de repos nécessaire pour tous, quel que soit l'âge. Les jeunes pourront choisir ce qu'ils font à ce moment-là, on privilégiera les activités calmes (sieste, repos, musique, lecture, jeux de société, activités manuelles, etc ...).

##### Activités de l'après-midi :

Seconde partie des activités.

##### Collation :

Le goûter permet de faire une pause dans l'après-midi, de réunir les adolescents autour d'une collation. C'est un moment convivial qui permet d'échanger autour de l'activité qui vient de se dérouler.

##### Temps libre et douches :

Un/e animateur/trice accompagne les jeunes pour la douche par petits groupes.

##### Repas du soir et vaisselle:

De même que pour le repas du midi.

Après le repas, les enfants se brossent les dents, puis se retrouvent en groupe, à l'heure indiquée.

##### Veillée :

C'est le dernier moment d'animation de la journée pour les jeunes avant de se coucher. A la fin de la veillée, l'équipe organise un retour au calme.

Coucher :

L'heure et les modalités du coucher dépendent de l'intensité de la journée écoulée et/ou à venir. Elles sont aussi fixées en fonction des besoins des jeunes.

Réunion d'équipes :

L'équipe d'animation se réunit et prépare les activités du lendemain et des jours suivants. Bilan de la journée et temps de régulation de l'équipe.

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction des activités prévues.

Restauration :

La cuisine se fera sur le lieu du camp, la majorité des repas seront cuisinés par les jeunes, un planning des repas et des tâches liées sera réalisé afin que tous les jeunes y participent. Nous allons privilégier les aliments frais et locaux que nous trouverons sur place.

#### **4/ Projet pédagogique**

Le projet pédagogique est axé sur :

- la prise de responsabilité du jeune dans le séjour (répartition des tâches, activités et prises d'initiatives, etc) et la citoyenneté.
- La connaissance de soi et de ses limites
- L'écocitoyenneté et découverte des milieux naturels
- Prévention des comportements à risque ou excessifs

#### **5/ Les visites et activités :**

L'équipe d'animation vous accompagnera vers les activités d'eau vives, de montagnes ainsi que les trésors touristiques et culturels de la région afin de faire le plein de souvenirs et de connaissances. Nous profiterons également de la piscine du camping, des différents terrains sportifs. Bien entendu, les animateurs sur place proposeront aussi des activités diverses, des veillées et des jeux tout au long du séjour.

#### **6/ Les interdits non négociables**

Ils portent essentiellement sur :

- La réglementation
- La sécurité: l'animateur/trice explique les dangers, les interdits et pose les limites nécessaires.
- L'hygiène
- Le respect : toute violence physique, verbale ou psychologique est prohibé ; chaque participant doit respecter les individus, les lieux de vie, le matériel, l'environnement ainsi que les décisions prises ensemble.

Règles de vie, sanctions :

Il n'y a de liberté que lorsqu'un cadre et des règles sont établis. Dès lors, le jeune sait ce qu'il peut faire ou non. Non seulement les règles sont nécessaires à son développement, mais elles constituent pour lui des repères indispensables. Celles-ci seront posées, avec les jeunes, dès le premier jour. Des relations saines et basées sur la confiance réciproque sont indispensables.

La sanction intervient dès lors qu'une personne a transgressé une ou plusieurs règles. Celle-ci revêt avant tout un rôle éducatif; elle doit être juste, expliquée et proportionnelle à la faute. La sanction n'est pas une punition, elle doit donc être réparatrice, en aucun cas humiliante ou dévalorisante !

### **7/ L'argent de poche**

Il est facultatif, et uniquement destiné aux achats personnels (souvenirs, cartes postales, etc ...). Nous vous conseillons une somme d'environ 30€, placée dans un porte-monnaie avec le nom de l'enfant. L'équipe d'animation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Il vous est proposé de confier aux animateurs, dès le départ le porte-monnaie de chaque jeunes, qui les leur redonneront quand ils en auront besoin.

### **8/ Santé**

Si votre enfant suit un traitement médical, joindre obligatoirement une copie de la prescription du médecin, sans laquelle nous ne sommes pas autorisés à donner le moindre traitement. Veillez à bien noter aussi le nom de votre enfant sur toutes les boîtes de médicaments.

Enfin, si un enfant est malade ou se blesse lors du séjour, la prise en charge médicale sera en conséquence des symptômes. Les frais médicaux seront avancés par l'ACLEEA et remboursés par les parents à son retour. Veuillez vous présenter, dans ce cas, au secrétariat de l'ACLEEA, pour ces remboursements et récupérer vos feuilles de soins. En tout état de cause, ne mettre aucun médicament dans le sac de votre enfant ! Ceux-ci doivent être confiés aux animateurs avant le départ.

### **9/ Pendant le séjour :**

Pour toute information ou renseignements pendant le séjour, contacter le secrétariat de l'ACLEEA au 02.40.85.46.10, qui vous orientera vers la personne concernée en fonction de votre demande.

Des nouvelles du séjour seront également mises en ligne régulièrement sur notre site internet, [acleea.fr](http://acleea.fr)

- Les relations téléphoniques : le téléphone portable sera autorisé sur le camp qu'à certains horaires

### **10/ Documents manquants :**

Le dossier de votre adolescent doit être complet et rendu, si n'est pas encore fait, merci de le faire au plus vite.

Vous pouvez envoyer les documents sur l'adresse : [inscriptionsALSH@acleea.fr](mailto:inscriptionsALSH@acleea.fr)